

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **46 (1920)**

Heft 4

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Section de Saint-Gall : R. Stuber, ing., « Le Lac », Chailly-Lausanne.

Section de Zurich : Fr. Fissler, arch., Fraumünsterstrasse, 14, Zurich ; H. Baumann-Stirnermann, ing., Herzogstrasse, 17, Zurich VII ; Fr. Becker, prof., Ackerstrasse, 44, Zurich V ; Michel Besso, ing., Wiesenstrasse, 12, Zurich VIII ; Ed. Gams, ing., Seegartenstrasse, 2, Zurich ; Jules Hintermann, ing., C. F. F., Brugg ; Oskar Höhn, ing., Seestrasse, Zollikon ; Henry Michel, ing., Sonnenberg, Unter-Engstringen ; Josef Nadler, ing., Klusstrasse, 44, Zurich VII ; Dr. ing. Arpad Nadai, Weenderlandstrasse, 63, Göttingen ; Dr. Ernst Steiner, ing., Willcox Street, 27, Toronto (Ontario-Canada) ; Robert F. Stockar, ing., Freudenbergstrasse, 69, Zurich VII ; Hans Wyss, ing., Kreuzstrasse, 36, Zurich VIII ;

Membres isolés : A. Zehnder, ing., avenue de Warens, 2, Genève ; F. Schönholzer, ing., Unterterzen ; Alfred Jaekle, arch., Kurhaus Todtmoos (Forêt-Noire) ; O. E. Mariouw, ing., Asiatic Petroleum Co, Shanghai (Chine).

Société genevoise des Ingénieurs et des Architectes.

(Section de la Société suisse.)

Séance du jeudi 16 octobre 1919.

Présidence de M. G. Autran, président.

Sont présents dix-neuf membres et deux hôtes.

Au sujet du procès-verbal de la séance du 8 mai 1919, qui est lu et est adopté sans observation, M. F. Fulpius tient à faire remarquer que l'Administration des Téléphones a renoncé à poser des colonnes montantes sur les façades extérieures des bâtiments.

M. Autran, en commençant, à 8 h. 40, présente les félicitations de la Société genevoise à M. F. Fulpius, qui a été nommé Conseiller Administratif de la ville de Genève en mai dernier, et souhaite la bienvenue à deux nouveaux membres de la Section, MM. Alfred Esselborn et Georges Mégroz, ingénieurs civils, qui ont été reçus par le Comité Central depuis la dernière séance.

N° 1 de l'ordre du jour : Communications du Comité de la Société.

Celui-ci a été informé l'été dernier par le Conseil d'Etat qu'il a été décidé de procéder à une expertise générale au sujet des questions de chemins de fer, de navigation et du plan d'extension à Genève, comme la Société l'avait demandé l'an passé. Il a indiqué au Conseil d'Etat, à titre de renseignements, les noms de personnes suisses et étrangères qui lui semblaient capables de fonctionner comme experts.

La commune du Petit-Saconnex a avisé le Comité, dans le courant de l'été, qu'elle avait l'intention d'ouvrir un concours d'idées entre les architectes du canton pour la construction de bâtiments communaux sur les terrains qu'elle possède entre la Servette et le Grand-Pré et a demandé à la Société de désigner deux de ses membres en qualité de jurés. Le Comité, pour ne pas réunir la Section au milieu de l'été, a pris sur lui de présenter une liste de quatre noms, parmi lesquels ceux de MM. H. Baudin et C. Weibel ont été choisis par la Commune.

Le Conseil d'Etat a également informé le Comité qu'un concours d'idées serait ouvert entre architectes établis à Genève et architectes genevois se trouvant en dehors de Genève pour l'étude de la construction de l'Institut dentaire et, ultérieurement, de Polycliniques universitaires. Il a demandé à la Société de nommer l'un des membres de celle-ci comme juré.

Pour la même raison que plus haut, le Comité a soumis au Conseil d'Etat une liste de deux noms, dans laquelle ce dernier choisira le juré désiré.

N° 3 de l'ordre du jour : Proposition de la Ligue des Employés Techniques, tendant à l'établissement d'un contrat collectif de louage de services pour employés architectes. M. Autran donne une très brève analyse du projet reçu de la Ligue et propose de nommer une commission de cinq membres pour l'étude de celui-ci. Il en est ainsi fait.

N° 4 de l'ordre du jour : Conférence de M. Paul Rosset, architecte à Lausanne : « A travers le pays de Vaud ; cause-rie sur son architecture ». M. Autran présente à l'assemblée M. Rosset, qui a bien voulu venir de Lausanne pour cette conférence et lui donne immédiatement la parole. Pendant une heure et quart M. Rosset fait défiler sur l'écran de 150 à 200 clichés pris dans les différentes parties du canton de Vaud, si varié. Nombre d'entre eux sont très beaux. Mais ce qui fait le charme de tous et leur donne une grande valeur dans l'esprit des assistants, ce sont les commentaires dont M. Rosset les accompagne, montrant tantôt les avantages ou les inconvénients de telles constructions urbaines modernes, tantôt l'intérêt que présentent des bâtiments n'ayant rien de spécial à première vue, tantôt une solution d'une question de viabilité, solution qui a été trouvée depuis plus d'un siècle et qui pourrait à son avis être avantageusement appliquée aux routes actuelles donnant passage aux automobiles.

M. Autran se fait en conséquence le fidèle interprète de l'assemblée en remerciant chaleureusement M. Rosset de la promenade si agréable et si utile que ce dernier vient de faire faire aux assistants ; il profite de l'occasion pour rappeler que M. Rosset et d'autres architectes vaudois préparent une publication « Au pays de Vaud ; par villes et par villages », à laquelle il souhaite tout le succès qu'elle mérite.

La séance est levée à 10 heures 40.

Le secrétaire :

EDM. EMMANUEL.

BIBLIOGRAPHIE

An die Redaktion des Bulletin Technique de la Suisse romande
Lausanne.

Jetzt erst habe ich, von der mit A. P. gefertigten Besprechung meiner « Neuen Theorie der Biegungsspannungen » in Ihrer Nummer 21, vom 18. Oktober 1919, von dritter Seite aufmerksam gemacht, Kenntnis erhalten.

Dass jemand der im Stande war ein so gewissenloses Referat mit verleumderischem Charakter zu verfassen, es vermieden hat, dasselbe dem Kritisierten einzusenden, ist begreiflich.

Nachdem Sie aber dieser Kritik Aufnahme gewährt haben, ohne dass mir auch von Ihrer Seite die betreffende Nummer gesandt worden wäre, so gebe ich der Hoffnung Ausdruck, dass Sie diese meine Antwort, die in deutsch erfolgt, da ich des Französischen nicht genügend mächtig bin, an gleicher Stelle wie die seinerzeitige Kritik in nächster Nummer erscheinen lassen werden.

Gleichzeitig übersende ich Kopien dieses meines Schreibens demjenigen Herrn, der mich in diesen Tagen auf Ihre Besprechung aufmerksam gemacht hat ; ferner auch der Direktion der Schweizerischen Bundesbahnen da von derselben eine Prüfung auch meiner gegenständlichen Arbeit angeordnet worden ist ; und so auch der Bibliothek der Eidgenössischen Technischen Hochschule, nachdem sich ja Ihre Besprechung bisher unwidersprochen wohl auch dort befinden dürfte.

Es zeichnet,

Fritz REININGHAUS.

Nous avons communiqué cette protestation à l'auteur du compte rendu visé, M. le professeur A. Paris, qui nous répond :

M. Fritz Reininghaus n'est pas content de l'opinion émise dans le petit compte rendu du 18 octobre 1919. Si je lui ai fait de la peine, je n'en puis vraiment rien car je n'ai pas brigué l'honneur d'exposer ses « théories » à nos lecteurs romands. Puisque le malheur d'autrui console, qu'il songe donc au chagrin que réserve à un ingénieur conscient de la nécessité d'un calcul honnête la rencontre d'assertions tendancieuses comme celles que j'ai relevées dans une discussion, du reste pleinement objective. S'il suffit de réfuter, texte à l'appui, pour diffamer, à qui la faute ? Si mon auteur n'est pas d'accord avec mes objections, il aurait pu et dû les prendre en défaut, montrant ainsi la sérénité qui convient à ce grave débat.

A. PARIS, ingénieur

Professeur à l'Université de Lausanne.

Il forno elettrico, organe mensile dell'Associazione italiana del Forno elettrico. — Redazione e amministrazione: Roma, via 3 Novembre, n° 154.

Nous recevons le premier numéro de cette nouvelle publication dont les rédacteurs, parmi lesquels plusieurs se sont acquis une notoriété universelle, se proposent « di contribuire all'aumento della produzione nazionale nel campo, oramai vasto, delle industrie basate sul forno elettrico ; di trattare in modo originale le principali questioni tecniche relative ai forni elettrici, di dare informazioni su quanto, in Italia o all'Estero, si pubblica e si inventa, si produce o si acquista, o si vende. »

Association de la Suisse à la mer. — Bulletin N° 2, décembre 1919. — Prix : 1 franc.

Cette brochure, de 99 pages, contient, entr'autres, d'intéressantes notices illustrées sur les ports de Bordeaux, de Rochefort, de la Rochelle et de Dunkerque et la reproduction de l'excellent article (avec une carte) de M. F. Honoré, paru dans *L'Illustration*, sur l'aménagement du Rhône.

CARNET DES CONCOURS

Concours du Temple national de La Chaux-de-Fonds.

Ainsi que l'a annoncé le « Bulletin technique » le jury a décidé d'attribuer à chacun des quatre projets classés ex-aequo

le quart de la somme de Fr. 7500.— prévue au programme. En revanche, le Conseil d'Administration de la Fondation du Temple National n'a pas donné suite à la recommandation du jury de procéder à un second concours restreint entre les quatre concurrents primés. Ayant porté son choix sur la disposition intérieure orientée dans le sens du grand axe de l'ellipse, il a chargé les deux architectes primés qui ont admis cette disposition de présenter des plans définitifs. En conséquence, MM. Chapallaz & Emery, architectes à La Chaux-de-Fonds, en collaboration avec M. Indermühle, architecte à Berne, sont chargés de procéder à cette étude.

L'exposition des plans aura lieu dans la grande salle de l'Hôtel des Postes, à La Chaux-de-Fonds, du 14 février au 1^{er} mars 1920 inclusivement, chaque jour de 10 h. à midi et de 2 à 5 h.

Ville de La Chaux-de-Fonds.

Grande salle et maison du peuple.

Le jury chargé d'apprécier les 86 projets soumis dans le concours d'idées pour la construction d'une grande salle et maison du peuple a terminé son travail et a attribué les prix suivants :

Pas de 1^{er} prix.

2^{me} prix *ex-aequo*, à H. Bender, à Zurich, 3500 fr., pour projet « Axe A ».

2^{me} prix *ex-aequo*, à Alfred Olivet, collaborateur John Torcapel, à Genève, 3500 fr., pour projet « Jaurès ».

3^{me} prix, à Ermin Rehflüss, à Zurich, 3000 fr., pour projet « Progrès ».

4^{me} prix, à A. Gysseler, à Bâle, 2500 fr., pour projet « pour tous ».

5^{me} prix, à Maurice Braillard, à Genève, 1500 fr., pour projet « Jaurès ».

6^{me} prix, à A. Leuenberger, à Bienne, 1000 fr., pour projet « imperméable ».

L'exposition des travaux ainsi que celle des projets pour le Temple national sera ouverte à la grande salle des Amis des arts à l'Hôtel des Postes dès samedi 14 février jusqu'au 1^{er} mars inclusivement de 10 h. du matin à 12 h. et de 1 h. à 5 heures.

Calendrier des Concours.

LIEU	OBJET	TERME	PRIMES	PARTICIPATION
			Fr.	
Comité centr. S.I.A.	Fondation Geiser	31 mai 1920	1000	Membres de la Société suisse des I. et A.
Berne	Gymnase	—	—	Architectes de la ville de Berne.
Genève	Bâtiments universitaires	—	—	Architectes genevois établis dans le canton ou hors du canton.
Genève (Saconnex)	Bâtiments communaux	—	—	Architectes genevois établis dans le canton.
Zurich	Banque Populaire Suisse	31 mars 1920	35 000	Architectes suisses établis dans le canton de Zurich avant le 1 ^{er} janvier 1919.
Berne	Plan d'alignement et de construction	31 mars 1920	Achat : 2000 par projet 15 000 et 1500 par projet acheté	Architectes bernois ou établis à Berne avant le 1 ^{er} janv. 1919.